

LETTRE OUVERTE

À L'ATTENTION DE ISABELLE BERTIN, DIRECTRICE DE L'UCANSS

Madame la Directrice de l'Ucanss,

Le 13 décembre 2022, lors de la RPN Salaires pour 2023, vous vous êtes présentée sans aucun élément de négociation, faute de cadrage de la tutelle. Devant la délégation des salariés en grève, vous vous êtes finalement engagée à porter devant le Comex sa demande d'une augmentation immédiate des salaires a minima à hauteur du coût de la vie et d'engager très rapidement les discussions sur l'augmentation de la valeur du point.

Le lendemain, selon vos propres écrits, vous avez fait part au Comex de la demande exprimée de la part de notre organisation syndicale d'une mesure générale significative, à hauteur du contexte inflationniste et d'engager rapidement les discussions relatives à la classification des emplois et des rémunérations.

En janvier 2023, lors de la réunion de concertation sur le calendrier des négociations, si vous nous avez bien confirmé que la négociation salariale 2023 n'était pas clôturée, vous ne vous êtes pour autant engagée sur aucune date. Vous avez également précisé que la classification ne serait négociée qu'en 2024.

La FNPOS CGT regrette que le calendrier proposé par l'employeur ne prenne pas en considération la réalité vécue par les salariés en attente d'un salaire décent, et à l'inverse maintienne la négociation sur le Plan d'Épargne Retraite Collectif (capitalisation) de surcroît dans un contexte où les salariés seraient également confrontés à une réforme des retraites punitive.

La FNPOS CGT s'impatiente : malgré vos engagements pris depuis plus de trois mois, TOUJOURS RIEN. La FNPOS CGT vous demande une preuve de l'action du Comex auprès de la tutelle pour défendre les intérêts des personnels de la Sécurité sociale ainsi que du retour qui lui en a été fait.

La FNPOS CGT s'inquiète. En effet, alors qu'une négociation est réclamée pour répondre à l'urgence des fins de mois toujours plus difficiles, vous restez silencieuse sur les salaires et ne maintenez que des réunions moins prioritaires. Alors que les conditions de travail se dégradent dans tous les organismes, vous annulez les instances nationales de concertation impliquant les caisses nationales. Seriez-vous en train d'abandonner les salariés de la Sécurité sociale ?

La FNPOS CGT demande que l'Ucanss, en sa qualité de fédération d'employeurs, assume pleinement son rôle et se repositionne comme interlocuteur privilégié du dialogue social. Elle n'aura de cesse que de vous rappeler que les salariés de la Sécurité sociale exigent dès à présent une revalorisation significative de la valeur du point et l'ouverture de la négociation d'une nouvelle classification.